

AFMF – Appel à projets 2017

Maladie de Fanconi

L'association Française de la Maladie de Fanconi (AFMF) lance son deuxième appel à projets visant à soutenir entre 1 à 3 sujets de recherche sur une durée maximale de 3 ans pour un montant total de 150 000€. L'AFMF¹ a pour missions essentielles le soutien aux familles concernées par cette affection (environ 200 personnes en France) et l'aide à la recherche.

La maladie de Fanconi ou « anémie de Fanconi » est une **affection génétique très rare** principalement à transmission autosomique récessive. Elle fait partie des maladies dites « cassantes » de l'ADN pour lesquelles il existe une atteinte dans les mécanismes de réparation de l'ADN, en particulier dans la voie biologique FANC/BRCA2. A ce jour, 21 gènes FANC ont été identifiés. De ce fait, la maladie est caractérisée par une hétérogénéité phénotypique importante impliquant des anomalies congénitales variables, des anomalies hématologiques (aplasie médullaire conduisant dans une majorité des cas à la réalisation d'une greffe de moelle osseuse ; risque accru de syndrome myélodysplasique ou leucémie aiguë myéloblastique). Enfin, il existe aussi une susceptibilité accrue à divers cancers, notamment ceux de la tête et du cou, et de la sphère ano-génitale².

Tout projet de recherche **clinique, préclinique ou fondamentale est éligible à l'AAP** à condition qu'il permette une meilleure prise en charge des patients atteints de cette affection et/ou une meilleure connaissance de la maladie et de ses répercussions. Nous porterons un intérêt tout particulier aux projets portant sur :

- Les **défaillances de la moelle osseuse et ses traitements**
- Les **susceptibilités aux cancers spécifiques à la maladie de Fanconi** (en particulier les cancers épidermoïdes de la tête et du cou, de l'œsophage ou ano-génital) : compréhension, prévention, détection, traitements.

Les projets soumis seront évalués par des **experts indépendants** puis examinés par le **Conseil scientifique** de l'AFMF³ qui formulera des recommandations à l'association qui reste souveraine dans le choix des projets retenus.

Cet Appel à projet s'adresse en priorité aux équipes de recherche françaises opérant en lien avec des Centres Hospitaliers et Universitaires et les organismes de recherche nationaux (CNRS, INSERM etc...). Les cofinancements sont acceptés dans la mesure où la partie financée par l'AFMF est bien identifiée. Toute publication ou présentation de résultats financés par cet appel d'offre devra mentionner l'AFMF dans ses remerciements.

Les dossiers de demande de subvention comporteront :

- la présentation du projet en français sur 3 pages (Arial 12, interligne 1.5) intégrant la description du contexte scientifique, le ou les objectifs du projet, la méthodologie employée, les résultats attendus et un calendrier prévisionnel
- le budget total du projet et le montant de la subvention demandée, avec son affectation précise (1 page)
- un résumé scientifique (1/2 page) ainsi qu'un résumé grand public (1/2 page)
- les coordonnées et l'affiliation principale du porteur du projet ainsi que ses publications les plus significatives des 5 dernières années
- la composition de l'équipe ou des équipes impliquées dans le projet.

Le dossier est à envoyer avant le jeudi 20 avril 2017 minuit

par courrier : AFMF, 18 rue Valentin Haüy, 75015 PARIS

et par courriel : contact.afmf@gmail.com

¹ <http://www.fanconi.com/>

² <http://www.fanconi.com/GUIDE-SUR-LA-MALADIE-DE-FANCONI.html>

³ <http://www.fanconi.com/Composition-du-conseil.html>